

**Conseil d'établissement
1 février 2023 À 19h**

PROCÈS-VERBAL

1.	<p>Présences et quorum</p> <p>Annie Lemieux souhaite la bienvenue à tous et confirme qu'il y a quorum.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Poste</th> <th>Présents</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Patrice Boucher</td> <td>Président, parent</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Andrée Charbonneau</td> <td>Parent</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Valérie Gauthier</td> <td>Parent</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Justine Henry</td> <td>Parent</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Stéphanie Roy</td> <td>Représentant au comité de parents</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Élizabeth Laprise</td> <td>Enseignante</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Valérie Bellerose</td> <td>Enseignante</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Marianne Bourassa</td> <td>Enseignante</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Josée Lefebvre</td> <td>Représentante employée de soutien</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Marie-Josée Picard</td> <td>Représentante du service de garde</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Annie Lemieux</td> <td>Directrice</td> <td>X</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Poste	Présents	Absents	Patrice Boucher	Président, parent	X		Andrée Charbonneau	Parent	X		Valérie Gauthier	Parent	X		Justine Henry	Parent	X		Stéphanie Roy	Représentant au comité de parents	X		Élizabeth Laprise	Enseignante	X		Valérie Bellerose	Enseignante	X		Marianne Bourassa	Enseignante	X		Josée Lefebvre	Représentante employée de soutien	X		Marie-Josée Picard	Représentante du service de garde	X		Annie Lemieux	Directrice	X	
Nom	Poste	Présents	Absents																																														
Patrice Boucher	Président, parent	X																																															
Andrée Charbonneau	Parent	X																																															
Valérie Gauthier	Parent	X																																															
Justine Henry	Parent	X																																															
Stéphanie Roy	Représentant au comité de parents	X																																															
Élizabeth Laprise	Enseignante	X																																															
Valérie Bellerose	Enseignante	X																																															
Marianne Bourassa	Enseignante	X																																															
Josée Lefebvre	Représentante employée de soutien	X																																															
Marie-Josée Picard	Représentante du service de garde	X																																															
Annie Lemieux	Directrice	X																																															
2.	<p>Questions du public</p> <p>Aucune</p>																																																
3.	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>Annie Lemieux fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>Elle demande l'ajout de la « Grille-matières » au point 8 sous la lettre i.</p> <p>CONSIDÉRANT que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour avec le président;</p> <p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;</p>																																																

<p>154-CE 01/02/23-01</p>	<p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marie-Josée Picard, membre du conseil d'établissement, il est résolu à l'unanimité</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance régulière d'aujourd'hui tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>L'ordre du jour se retrouve en annexe au présent procès-verbal.</p>
<p>4.</p> <p>154-CE 01/02/23-02</p>	<p>Adoption du procès-verbal du 6 décembre 2022</p> <p>Mme Annie Lemieux présente le procès-verbal de la dernière réunion.</p> <p>CONSIDÉRANT que la directrice de l'école a fait parvenir le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2022 aux membres présents selon la Loi sur l'instruction publique;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Roy, membre du Conseil d'établissement, d'approuver le procès-verbal tel que présenté.</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>
<p>5.</p>	<p>Suivi au procès-verbal</p> <p>Aucun</p>
<p>6.</p>	<p>Correspondance</p> <p>Aucune</p>

7.

Rapport de la direction

Les activités parascolaires vont très bien et sont très appréciées des parents.

Marie-Claude Parent a organisé des séances de patinage après l'école pour les 2^e et 3^e cycles.

Bruno Blouin est à animer une chorale avec une vingtaine d'élèves du 2^e cycle.

Maude Brousseau offre des jeux organisés dans la cour d'école pendant les récréations. Certains élèves y sont assignés pour favoriser des choix positifs.

Une formation sur la surveillance active et préventive a été offerte aux surveillants d'élèves pour être en mesure de mieux réagir face à une intervention.

Bientôt aura lieu les journées de la persévérance scolaire (semaine du 13 février). Également, ce sera la semaine du courrier de l'amitié où les enfants seront encouragés à s'échanger des messages amicaux.

Ce sera la semaine du personnel du 6 au 10 mars.

Le comité vert a commandé 4 bacs pour le compostage de l'école. Nous débuterons le compostage avec le papier brun des salles de bain des élèves en avril avec la collecte de la ville.

8.

Sujets de discussion

a. Critères d'admission et d'inscription

Annie Lemieux fait la lecture des points principaux du document remis aux membres, entre autres, la priorisation des critères d'acceptation.

b. Inscriptions 23-24

Annie Lemieux nous fait l'état des inscriptions par niveau en date d'aujourd'hui. Ces chiffres sont seulement un aperçu des inscriptions reçues. Il reste un travail d'organisation des classes à effectuer pour connaître nos capacités d'accueil. Ce travail sera fait par le Centre de services vers le mois d'avril. Nous aurons donc une organisation scolaire plus détaillée à ce moment.

c. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Annie Lemieux et Véronique Plante-Huard ont mis à jour le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Annie Lemieux nous présente les grandes lignes. Un protocole de gestion de crise sera établi vers le début avril.

Les parents présents aimeraient recevoir plus d'informations sur les risques de l'utilisation des réseaux sociaux par les enfants.

IL EST PROPOSÉ PAR Valérie Gauthier membre du Conseil d'établissement, d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

d. Projet éducatif

Le projet éducatif élaboré en 2018 se termine cette année. Un nouveau projet est en cours de développement pour 2023-2027. Pour ce faire, nous devons déterminer 3 valeurs que l'école les Terrasses veut promouvoir pendant ces quatre années. Annie Lemieux nous propose plusieurs valeurs en vrac et nous demande si nous voulons bonifier les choix. Quelques valeurs sont ajoutées sur la proposition des membres présents.

Ces suggestions seront présentées au personnel de l'école à la prochaine réunion mensuelle pour un choix final.

e. Fond à destination spéciale

Un montant de 2000\$ provenant d'une subvention du député Jean Boulet a été placé dans un fond à destination spéciale l'an dernier pour utilisation future. L'école souhaiterait utiliser ce montant cette année pour le projet « écriture ». Les élèves ont besoin d'outils et d'exemples pour mieux écrire en français. L'achat de nouveaux livres qui leur permettraient de soutenir l'enseignement du processus d'écriture a été proposé par la direction. Un montant de 250\$ par niveau pour l'achat de livres serait disponible cette année avec cette subvention.

CONSIDÉRANT les sommes amassées en conformité de l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT ces sommes sollicitées et reçues par le Conseil d'établissement au nom du Centre de services scolaire qui proviennent de toute personne ou organisme public ou privé et servent à soutenir financièrement l'écriture du français;

154-CE
01/02/23-03



154-CE
01/02/23-04

CONSIDÉRANT les différentes résolutions adoptées par le Conseil d'établissement tel que stipulé à l'annexe;

CONSIDÉRANT les revenus supérieurs aux dépenses, les sommes doivent être affectées à ce qui est prévu selon le ou les projets suivants « Achat de livres »

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction d'école;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Justine Henry de procéder au transfert en 2022-2023 du solde du fonds à destination spéciale vers les revenus, afin de terminer la réalisation du projet « Achat de livres ».

f. Photographe scolaire

L'entreprise Lumo Photo a été retenue pour les photos des finissants des 6^e années le 4 avril prochain après avoir demandé l'avis des membres du conseil d'établissement par courriel. La date du 21 septembre a été réservée également pour les photos scolaires de l'an prochain.

Le décor pour les photos de finissants qui est retenu par les membres du conseil est celui pris en classe, avec le fond un peu flou. Pour les photos scolaires de l'an prochain, un décor en extérieur, si la température le permet, serait souhaité.

g. Plan triennal – Fonds 8

Le Centre de services scolaire nous octroie un montant d'environ 5000\$ annuellement pour l'achat d'ameublement (chaises, pupitre, bureaux, imprimante, plastifieuse...). Nous pourrions utiliser un plan triennal en cas de besoin particulier. Ce plan offre l'opportunité d'ajouter les montants octroyés sur 3 ans pour financer un gros projet. Par exemple, si nous avons un gros projet à financer cette année, nous pourrions utiliser 15 000\$ d'ameublement pour ce projet mais nous n'aurions plus de possibilité de dépenser pour de l'ameublement pendant les 2 prochaines années.

h. Service de garde

Les cours de « gardiens avertis » et du programme « prêt à rester seul » ne pourront pas avoir lieu car nous n'avons pas de retour d'appel de leur part.

Les mardis de février en fin de journée, le service de garde ouvre la patinoire pour ceux qui ont leurs patins.

<p>154-CE 01/02/23-05</p>	<p>Après certains ajustements provenant d'une méthode de calcul erronée, les prix des journées pédagogiques vont augmenter dans la majorité des services de garde du Centre de services scolaire.</p> <p>Le manque du personnel est criant au service de garde depuis janvier dernier. Une campagne de recrutement vis-à-vis les parents est suggérée par les membres présents.</p> <p>Au mois de mars, le service de garde participera au défi « Chin-Chin ». Ce défi vise à promouvoir l'eau au lieu du jus pour se déshydrater.</p> <p>i. Grilles-matières</p> <p>Annie Lemieux nous présente la grille-matières proposées pour l'année 2023-2024.</p> <p>CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 86 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit approuver le temps alloué à chaque matière obligatoire et à option ; CONSIDÉRANT que le personnel de l'école a participé à l'élaboration de la proposition, conformément à l'article 89 de la Loi sur l'instruction publique ; CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de l'école ; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Patrice Boucher, il est résolu à l'unanimité : D'APPROUVER la répartition du temps 2023-2024 telle que déposée en annexe du présent procès-verbal, pour en faire partie intégrante.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>9.</p>	<p>Affaires diverses</p> <p>Aucune</p>
<p>10.</p>	<p>Levée de la réunion</p> <p>La réunion est levée à 20h42.</p>